



# Avant de se lancer dans un programme « jeunes relais de la CJCA »



## Glossaire

### **CJCA**

*Consultation jeunes consommateurs avancées (consultation de la CJC qui est délocalisée dans les lieux où se trouvent les jeunes).*

### **Jeunes référents (JR)**

*Dans le contexte de ce programme, il s'agit de jeunes recrutés et volontaires pour être relais de la CJCA et autres dispositifs d'aide à destination de leurs pairs. La CJC, en lien ou non avec les jeunes, peut décider de donner une autre dénomination à ces jeunes référents (ex : Jeunes ambassadeurs). Vous retrouverez une description plus détaillée dans le document « Jeunes référents : mission investissement ».*

### **Référents tuteurs**

*Professionnels de la structure partenaire repéré comme référent sur le programme de prévention par les pairs. Leurs missions peuvent varier selon leur profil et motivation. Vous retrouverez une description plus détaillée dans le document « Référents tuteurs et organisationnels : mission investissement ».*

*Ce programme « jeunes relais de la CJCA » a été pensé pour des jeunes qui fréquentent, investissent des structures d'accueil des jeunes (éducation nationale, mission locale, etc) et non pas à des jeunes en service civique ou des jeunes en service sanitaire.*

*Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un projet de CJC Avancée déjà implantée dans une structure et vise, notamment, à faire connaître la CJCA et prévenir les conduites addictives.*

*Ce type de projet repose sur la faisabilité du projet (pour la CJC et la structure) et le degré de motivation de l'équipe et la direction.*

## 1 - Pourquoi mener ce type de projet en parallèle d'une CJCA ?

Les enquêtes menées auprès des jeunes vus en CJCA a permis de mettre en avant que la venue et l'adhésion du jeune en CJC était d'autant plus facilitée quand celle-ci avait été conseillée par un autre jeune. Le recours à des jeunes relais de la CJC est une approche sur laquelle il apparaît pertinent de s'appuyer pour augmenter la (re)connaissance du dispositif et son attractivité.

## 2 - Quelques préconisations avant de se lancer dans un programme « Jeunes relais de la CJCA »

Pour la CJC, la mise en place d'un programme « Jeunes relais de la CJCA » nécessite :

- **Des ressources humaines :** comptez 0.3 à 0.5 ETP pour la 1<sup>ère</sup> année de mise en place de ce type de programme (pour construire les outils, les programmes de formations, etc.) puis un 0.1 à 0.2 ETP (selon l'implication de la structure partenaire)
- **Des compétences de formation et d'animation** (en interne à la CJC ou avec l'appui d'autres services connexes à la CJC : service de prévention / CSAPA par ex.)
- **Des compétences et expériences dans le travail partenarial et la méthodologie de projet** (en interne à la CJC ou avec l'appui d'autres services connexes à la CJC : service de prévention / CSAPA par ex.).

Le choix de la structure et des modalités de travail vont être conditionnés par plusieurs facteurs :

- **Taille de la structure :** plus la structure est grande, plus la mise en place ce type de programme nécessitera un investissement important
- **Missions de la structure et relation des professionnels encadrants avec les jeunes :** plus les équipes entretiennent des relations de confiance avec les jeunes, plus la mobilisation des jeunes et des encadrants sera facilitée
- **Organisation de la structure et modalités d'accueil du public :** plus les publics sont présents et disponibles au sein de la structure, plus il sera facile de mobiliser des jeunes pairs (ex : la mobilisation de jeunes au sein d'un internat représente un facteur facilitant)
- **Climat de vie de la structure :** plus les relations au sein de la structure (entre les jeunes, au sien de l'équipe et avec la direction) seront apaisées, plus il sera facile d'implanter ce type de projet
- **Degré d'implication de la direction et de l'équipe :** plus l'équipe et la direction sera mobilisée et soutenante, plus le programme aura des probabilités d'atteindre ces objectifs
- **Temporalité des jeunes dans la structure :** plus les jeunes restent sur une durée longue dans la structure (minimum 9 mois) plus il sera possible de les mobiliser, leur permettre d'investir leur rôle et d'atteindre les objectifs de ce type de programme.



Au fil des années, j'ai de plus en plus de jeunes qui viennent en CJCA, parce qu'une fois que quelques jeunes sont venus, y'a un effet boule de neige. Dans les lycées où je commence, dès que j'ai eu ma première ou deuxième consultation, si le jeune en parle autour de lui, l'effet boule de neige se fait et les consultations arrivent forcément après.

Entretien avec un.e professionnel.le CJCA, CJC 12



*En résumé, quelques facteurs de réussite d'un programme de prévention par les pairs :*

- ➔ **Disponibilité et motivation de l'équipe et la direction de la structure partenaire**
- ➔ **Disponibilité des jeunes**
- ➔ **Climat favorable à la cohésion de groupe entre les jeunes**
- ➔ **Disponibilité, compétences et adaptabilité de la CJC.**